

Ordonnance d'égalité de rémunération SACS en Australie (2012) — hausses de 19 à 41 % pour une main-d'œuvre féminisée des services communautaires

Gender Equality · Bonne pratique · Australie

Score de qualité : 63/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

En 2011, Fair Work Australia a constaté que les salaires des services sociaux et communautaires étaient déprimés en partie par le genre et a ordonné des hausses échelonnées de 19 à 41 % sur huit ans dès décembre 2012, plus une majoration de 4 %. Les résultats à long terme sont peu documentés.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	0/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-29

[Fair Work Australia / Fair Work Commission](#) — consulté le 2026-09-29

[Fair Work Commission](#) — [2012] FWAFB 1000 — consulté le 2026-09-29

[Fair Work Ombudsman](#) — [Equal Remuneration Order in the SACS Award](#) — consulté le 2026-09-29

Citer — Evidoria. *Ordonnance d'égalité de rémunération SACS en Australie (2012) — hausses de 19 à 41 % pour une main-d'œuvre féminisée des services communautaires*. ID persistant : 9dfa8c40-0f9f-4443-a988-29a69d067cd7.